"Soutien à la parentalité : points de repères et expériences en Rhône-Alpes", les 29 juin et 23 novembre 2010 (/rencontre/soutien-la-parentalite-points-de-reperes-et-experiences-en-rhone-alpes-les-29-juin-et-23)

Chapo

Les deux sessions de cette journée de qualification proposaient un espace de réflexion et d'échanges sur les questions de soutien à la parentalité, à des professionnels d'horizons différents.

CONTEXTE

La thématique du “soutien à la parentalité” émerge très fortement dans les territoires, faisant écho à une attention accrue portée à cet objectif par les institutions. À titre d'illustration, l'Acsé a défini comme priorité pour 2010, dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE), l'augmentation du nombre d'actions menées en matière de parentalité. De leur côté, les professionnels cherchent à mieux appréhender la réalité des actions conduites localement et les innovations qui pourraient être initiées dans ce champ par la politique de la ville.
Polysémique, politique, supposant une remise en question des pratiques professionnelles dans le cadre de la relation aux parents, la notion de soutien à la parentalité n'est pas facile à aborder. De plus, elle suppose de la part des acteurs de la politique de la ville une connaissance des actions -souvent nombreuses et éparses- menées sur leurs territoires respectifs et l'impulsion de projets visant à proposer d'autres modes pour penser et mener des actions en ce domaine.

OBJECTIFS

- Améliorer sa compréhension des notions de parentalité et de soutien à la parentalité
- Prendre connaissance d'actions menées localement et de pratiques professionnelles
- Favoriser les échanges entre acteurs de la politique de la ville au niveau régional et partager les questionnements

PUBLIC

- Agents des collectivités locales (chefs de projet, agents de développement, coordonnateurs Plan éducatif local, coordonnateurs et référents Programme de réussite éducative, chargés de mission santé et coordonnateurs Ateliers Santé Ville, chargés de missions préventionsécurité et coordonnateurs CLSPD/CLS…)
- Représentants de l'État et des collectivités locales
- Opérateurs, acteurs associatifs et bénévoles de terrain